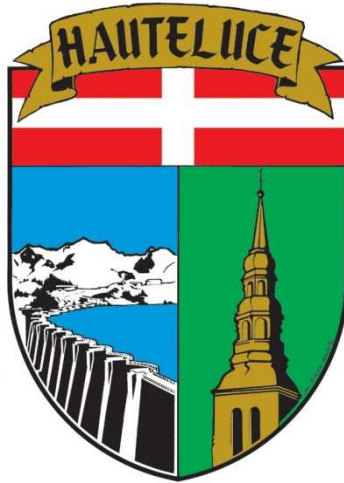


Commune de



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU

SEANCE du 30 octobre 2010

Conseil Municipal du 29 octobre 2010 – Compte rendu

Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille dix, le 29 octobre, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	22 octobre 2010
Nombre de conseillers municipaux en exercice	14
Nombre de Conseillers municipaux présents	09

Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD, Evelyne PROVINSIAL
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, , Patrick CUVEX-COMBAZ, Léon GROSSET JANIN, Alain VIARD.

Absents, Excusés

Monsieur Xavier DESMARETS donne pouvoir à Monsieur Alain VIARD
Monsieur Lionel BOCHET, Joel BRAISAZ, Franck PICHOL THIEVEND, Jean Pierre SPECIA, absents

Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes.
Monsieur Alain VIARD a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures

Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 01 OCTOBRE 2010.

Rapporteur

Madame Mireille GIORIA

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 01 OCTOBRE 2010

Intervention

Monsieur Grosset Janin indique :

- qu'il souhaite que les embauches du personnel passent par une commission emploi afin de plus de clarté dans les conditions d'embauche,
- bien que conforme à l'article R.421.5C du code de l'urbanisme, souhaite que soit transcrit le vote sur la question se rattachant à la demande d'autorisation de pose temporaire d'un chalet d'exposition par l'entreprise LAGIER sur son terrain. Il devra satisfaire aux règles de constructions temporaires,

Décompte des voix :

Conseillers présents :	11	Ayant voté pour :.....	8		
Conseillers représentés :	2	Ayant voté contre :.....	1	S'étant abstenu :.....	4

Amendement

Adoption du compte rendu du 1er octobre 2010

Conseillers présents :	09	Ayant voté pour:.....	10		
Conseillers représentés :	01	Ayant voté contre :.....	0	S'étant abstenu :	0

TRAVAUX

Mairie

Des devis ont été demandés pour l'aménagement du hall d'accueil, afin que le service postal et le service administratif de la mairie bénéficient de la confidentialité nécessaire à leurs fonctions respectives.

L'alternative de remplacer les portes d'entrée battantes par des portes coulissantes a été envisagée, dans l'objectif d'éviter de pratiquer des ouvertures supplémentaires pour la création d'issues de secours. Des devis sont en cours.

Une proposition a été soumise pour la mise en place d'extincteurs dans les locaux réhabilités à hauteur de 1700€

Enrobés

La réfection des enrobés du village est terminée.

L'amélioration du parking des saisonniers est en cours et terminera la tranche 2010 du secteur de la station des Saisies.

Caveaux

Les ouvertures des caveaux seront rectifiées par le fabricant afin d'être en conformité avec la commande publique.

Marché à bons de commandes

Des reprises de tampons et de regards sont programmées. Le Mur en face de la mairie sera remis en état courant novembre. La réfection du mur situé face au Mont Blanc est reportée au printemps.

Adduction d'eau potable

Les travaux d'alimentation d'eau potable se terminent au lieu dit « Les Grangettes » et sont en cours au lieu dit « Le Pont du Tovel ». La protection mécanique permettra de protéger l'ouvrage au niveau du pont.

Eclairage public

Le remplacement des ampoules au mercure par des ampoules au sodium se réalisera en 3 tranches. Il a été procédé à un test pour le remplacement des candélabres « boules » situé à l'entrée du village.

Un point d'éclairage à Annuit requiert des travaux pour cause de « masse »

Eglise

Des barrières de sécurisation de l'escalier extérieur ont été posées.

L'attribution d'une subvention par la DRAC et le Conseil Général conditionne la restauration du mobilier inscrit.

Des devis ont été soumis par des entreprises agréées par la direction régionale des monuments historiques.

La priorité est portée sur la restauration du retable du Rosaire et 4 statues en bois doré, argenté et polychromé dont l'état est inquiétant, le montant des devis est de 22951.24€.

Deux tableaux de Notre Dame du Rosaire et de la Trinité, non inscrits et non subventionnables présentent de sérieuses détériorations. Les devis soumis s'élèvent à 5400€.

Il sera fait appel à la générosité de donateurs afin d'aider à la sauvegarde du bâtiment et du mobilier de l'église.

Sentiers thématiques raquettes pour l'hiver et piétons pour l'été

Le matériel d'autoguidage ainsi que les thématiques du contenu sont choisis. Le montant de l'investissement est de 25737.72€ TTC pour cette première tranche.

Compte tenu du travail restant à réaliser, deux sentiers « La forêt des Elfes » et le «le tour du village et le tour des côtes » seront terminés avant l'hiver. Le sentier « des Crêtes », le sentier Hauteluze/les Saisies seront finalisés début 2011. La Girotte en raquettes par le sentier de la Turne devrait ouvrir également cet hiver, quelques détails de sécurités n'étant pas réglés.

Les sentiers raquettes se distingueront des sentiers été par un pictogramme « raquettes » posé sur les panneaux

Le montant de la deuxième tranche s'élève à 10381.48€ TTC.

Les Chalets et pâturages de « Douce »

La toiture du chalet de l'alpagiste sera restaurée des devis sont en cours

Les murs extérieurs seront « ceinturés ». Des devis ont été demandés à des entreprises de maçonnerie.

Les bois du chalet « la Plate » seront démontés et utilisés afin de restaurer le chalet du « Bolchu »

Ecomusée

Les services techniques ont repris les travaux pour l'aménagement d'une pièce qui permettra d'organiser des animations spécifiques de veillées autour du poêle à bois, des expositions temporaires...

Il sera également procédé à l'isolation du local et à la mise en conformité de l'électricité.

L'assemblée tient à remercier le personnel communal pour la qualité de leur travail et la famille Alex pour le temps de bénévolat consacré au musée.

Ecole

Des travaux d'isolation et remplacement de noue et bande de rive seront réalisés avant l'hiver sur la toiture.

Schéma directeur de l'eau potable

Mme le Maire présente les avancées du schéma directeur de l'eau potable ainsi que des besoins pour la mise en conformité des réseaux tant en matière de fournitures d'eau potable que de défense contre l'incendie.

Compte tenu du déficit de défense incendie sur le secteur des Prés et compte tenu de l'obligation de remplacer la conduite acier par une conduite fonte, Mme le Maire propose au conseil d'engager des travaux sur le secteur des Prés, découpés en deux tranches. Le cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre est d'ores et déjà établi et le marché sera publié dès cet automne pour réalisation au printemps 2011.

Charge Madame le Maire de :

Conseil Municipal du 29 octobre 2010 – Compte rendu

- lancer une consultation pour le recrutement d'un cabinet qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre
- de déposer une demande de subvention aux services concernés.

Les services techniques communaux ont réalisé :

- l'accès au bâtiment l'Ormet (passage sous la poste)
- l'élagage des pistes et voiries communales

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder :

A la création des programmes d'investissement dont les travaux ont été gérés dans l'urgence, suite aux pluies diluviennes de ce printemps : AEP du pont du Tovet 40 000€ et AEP Les Grangettes 15 000€, accepte les transferts des crédits nécessaires à l'équilibre des chapitres budgétaires des budgets de l'eau et de la commune pour 2010.

TARIFICATIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition de la commission finances, réunie préalablement à la séance du Conseil et approuve ses propositions pour les tarifications applicables pour l'exercice 2011

1- Tarifs de l'eau pour 2011 :

<i>Prime fixe d'abonnement (inchangée)</i>	45.83 €
<i>Locations compteurs (inchangées) :</i>	- 11.96 € pour un compteur de 0 à 5 m ³ de débit
- 13.57 € pour un compteur de 7 m ³ de débit.	- 16.34 € pour un compteur de 10 m ³ de débit
- 25.35 € pour un compteur de 20 m ³ de débit	- 53.32 € pour un compteur de 60 m ³ de débit ou plus

Consommations de l'eau potable :

De 1 à 20 m ³	1.24 €
De 21 à 200 m ³	0.63 €
A partir de 201 m ³	0.41 €

Les frais de fermeture/réouverture des compteurs seront facturés 30 € par opération

Les redevances prélèvement 0.150€ le m³ et pollution domestique 0.210€ le m³ seront répercutées aux taux réels fixés par l'Agence de l'eau.

2- Tarifs d'occupation du domaine public

Pour l'année 2011 l'occupation par les terrasses des commerçants sédentaires sera de 9.50€ le mètre carré
Pour la saison d'hiver 2010/2011 l'occupation par les commerçants non sédentaires de 19€ les 7 mètres linéaires et 5.50€ par mètre linéaire supplémentaire

Pour la saison estivale 2011 compte tenu de l'activité moins intense à cette période, les tarifs des emplacements des commerçants non sédentaires sont fixés comme suit : 18€ les 7 mètres linéaires plus 4€ par mètre linéaire supplémentaire.

Pour la saison hiver 2010/2011 le stationnement des campings cars seront soumis aux redevances forfaitaires suivantes :

4 heures = 5.50€	24 heures = 8.00€	48 heures = 15.50€
72 heures = 23.00€	96 heures = 31.00€	120 heures = 37.00€

Pour la saison hiver 2010/2011 les tarifs des horodateurs sont les suivants :

½ heure	0.60€	-	1 heure	1.20€	-	2 heures	2.20€
---------	-------	---	---------	-------	---	----------	-------

Le premier quart d'heure sera gratuit

3- Tarifications diverses Les tarifs demeurent inchangés par rapport à 2010 pour :

- les locations des différentes salles communales,
- les tarifs d'adhésion à la bibliothèque
- les produits touristiques (locations cours de tennis, ventes d'affiches et itinéraires de randonnées)
- copie des documents administratifs
- les tarifs du cimetière

4- Secours sur pistes

Fixe les tarifs des secours sur pistes tels que proposés par les services des remontées mécaniques avec un supplément de 15€ pour les frais de dossiers

Interventions

Front de neige (petits soins, accompagnement) 61€

Zone A 198€ - Zone B 335€ - Hors pistes 656€ majorées selon les cas de frais réels occasionnés, soit Chenillette 175€/h - Pisteuse secouriste 43€/h- Motoneige 68€/h - Véhicule 4x4 71€/h

AIDES AUX AGRICULTEURS

Accepte la prise en charge des cotisations de la COPELSA pour le service sanitaire rendu à 48 exploitations agricoles locales pour la somme de 4903.34€

Prend connaissance des propositions de la CUMA. Sursoit à la décision dans l'attente d'explications supplémentaires.

DENEIGEMENT

Monsieur l'adjoint aux travaux fait part des dispositions prises pour le service déneigement de l'hiver 2010/2011.

Pour le secteur des Saisies : un engin de type Komatsu a été loué pour la saison à raison de 4280€ HT par mois à la société Phocomex et l'entreprise SIBILLE a été retenue pour le service déneigement pour 125.60€ l'heure de chargeuse et le transport de neige pour 92.69€ l'heure de camion. Un saisonnier est recruté.

Pour le secteur Hauteluze : un saisonnier est recruté pour palier à la fin de contrat de M. Nicolas Mollier.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Conformément à la décision du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2009, de recourir à 1 modification simplifiée et 4 révisions simplifiées, du PLU approuvé le 27 avril 2006,

Madame le Maire rappelle la réunion qui s'est déroulée le 6 octobre 2010 en présence de l'architecte urbaniste et des personnes publiques associées.

Après explications, les membres de l'assemblée approuvent les dispositions suivantes :

- Demande au Tribunal Administratif de nommer un commissaire enquêteur
- Mesures de publicité préalables et pendant l'enquête
- Ouvertures de 4 registres pour les 4 enquêtes concomitantes

PERSONNEL COMMUNAL

Indemnité de précarité

Madame le Maire rappelle que Monsieur Nicolas Mollier a été reçu au concours de la fonction publique. Il achève son contrat à durée déterminée et ne souhaite pas accéder à la titularisation, il sollicite le versement d'une indemnité de précarité.

Conformément aux textes en vigueur (loi n°83-634 du 13/07/1983 ; décrets 86-83 du 17/01/1986, 91-155 du 6/02/1991, 88-145 du 15/02/1988, cette indemnité n'est pas applicable aux agents non titulaires des 3 fonctions publiques.

Le Conseil approuve

- l'autorisation de dépassement de contingent mensuel d'heures supplémentaires, pour circonstances exceptionnelles, pour la saison hivernale 2010-2011
- le versement du solde de la prime représentative du 13^{ième} mois de l'année 2010 pour le personnel titulaire présent au 15 décembre,
- le versement du solde de la prime représentative du 13^{ième} mois de l'année 2010 au prorata du temps effectif de travail pour Monsieur Nicolas Mollier
- Dit que le versement de la prime représentative du 13^{ième} mois sera à compter du 1^{er} janvier 2011 versé mensuellement
- Fixe la prime d'astreinte au déneigement pour la saison d'hiver 2010-2011 à 1500 €
- Le recrutement d'un agent d'animation à partir du 13 décembre 2010 pour la saison hivernale, son salaire est Fixé au SMIC plus 10%, l'OT des Saisies finançant 50 % du poste.
- La reconduction du temps partiel (à 80%) de Mme Odile Bochet, pour convenances personnelles, pour une année à compter du 1^{er} janvier 2011

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, deux ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces ventes.

QUESTIONS DIVERSES

Taxes de séjour

Afin d'éviter des confusions sur les différents types de classements, il sera rajouté sur la délibération n° 1 du 2 juillet 2010 «A défaut de classement spécifique, les meublés se voient appliquer le tarif 2 étoiles, soit 0.90€, jusqu'à leur classement».

Bâtiments communaux

L'Assemblée accepte et charge Madame le Maire de la signature de deux conventions avec l'agence Immogroup pour les projets de ventes des bâtiments du gîte des Pémonts à hauteur de 230 000€ et l'ancienne école de Belleville à hauteur de 225 000€

Ecole

Informe d'un projet de classe de mer en Gironde pour toutes les classes de primaire et d'une classe de découverte au mois de mai en Isère pour les classes de maternelle.

Forêt

Sollicite l'Office national des Forêts afin de faire procéder à un martelage des coupes sur les parcelles 26 pour 250 m³, 27 pour 350 m³, 11 pour 150 m³.

Désigne les garants au sein du Conseil : Messieurs Franck Pichol-Thievend, Alain Viard et Patrick Cuvex-Combaz

Bibliothèque

Le Conseil général de la Savoie attribue à la bibliothèque municipale deux subventions : 1000€ et 1500 € pour l'achat de fond Savoie et acquisition nouvelles. Le budget d'achat 2011 de la bibliothèque sera augmenté en conséquence.

Défibrillateurs

Le Conseil approuve l'acquisition de deux défibrillateurs à raison de 2000€ chacun. Ils seront installés à proximité de la Mairie et de la Maison des Saisies. Le fournisseur AED PLUS assurera gratuitement la formation

Groupement de commandes

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de former un groupement de commandes avec la communauté de communes du Beaufortain pour les études préalables à l'élaboration d'un projet d'aménagement et équipement signalétique des itinéraires de randonnées. Le Conseil :

- approuve le projet de répartition financière sur 4 tranches de financements à hauteur de 18000€ chacune et 3 tranches de travaux.
- désigne Monsieur Léon Grosset-Janin afin de participer à la commission d'appel d'offres composée pour ce groupement. Madame le Maire assurera la suppléance.

Projet culturel 2011

Les membres du Conseil sont invités à participer à une réunion organisée par l'AAB à Hauteluce avec les associations locales, le 10 novembre à 20 heures, en vu de la préparation d'un projet culturel dont l'évènement final, prévu en juin, serait une journée festive (danse, théâtre, musique...) sur le thème de la cuisine.

OCMMR

Signalétique : Dans le cadre du dossier signalétique et dans l'objectif de réaliser un adressage sur le territoire communal, accepte la signature d'une mission de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Territoire Avenir/Atemia. Le montant de la participation d'Hauteluce est évalué à 6780€. Mme le Maire précise que ce montant devrait être révisé à la baisse du fait que le secteur des Saisies est déjà pourvu.

Aide au maintien des entreprises locales : L'assemblée prend connaissance des aides qui ont été octroyées :

- de 1073€ à l'entreprise Blanc Frères pour le remplacement de leur chaudière et enseigne qui s'ajoutent aux 10 000€ versés en 2009 pour la modernisation de leur commerce.
- de 2201 € à Proxi pour l'aménagement d'un point chaud

Communauté de communes du Beaufortain

Le Conseil prend connaissance :

Des installations de 4 nouvelles plateformes de point d'apports volontaires dont deux au Chozal, une à Nantailly, une aux Pémonts et une à Belleville

Des travaux d'une commission composée d'élus des 4 communes et de techniciens, en charge d'investigations pour la mutualisation des moyens, en vu d'alléger le coût et le temps consacré aux relevés des compteurs d'eau et à la facturation de la consommation de l'eau potable et de l'assainissement.

Maintien du centre de tri postal

L'assemblée soutient le mouvement du réseau Convergences services publics, pour le maintien du centre de tri départemental de Chambéry.

Fixe la date du prochain Conseil Municipal au 26 novembre 2010 à 20 heures

ARRETES MUNICIPAUX PRIS en août 2010

<i>N° d'ordre</i>	<i>Service Emetteur</i>	<i>Date</i>	<i>Objet</i>
2010-01-10	Police municipale	05/10/2010	Réglementation circulation pour travaux entreprise MABBOUX
2010-02-10	Services administratifs	07-10-2010	Réglementation circulation démontage grue EGBI perrin
2010-03-10	Services administratifs	17-09-2010	Réglementation circulation pour travaux entreprise COLAS
2010-04-10	Police municipale	14-10-2010	Réglementation circulation pour reconstruction PC Bouchage Patrick
2010-05-10	Police municipale	14-10-2010	Réglementation circulation pour travaux conduite AEP les Grangettes

RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME

<i>Type de demande</i>	<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu concerné</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Avis</i>
DP	073-132-10D 5020	05/10/2010	Les Pémons	Ville de Clamart	Accordé
DP	073-132-10D 5021	05/10/2010	Le Rambochon	Intinova	Accordé
DP	073-132-10D 5022	05/10/2010	Le Crozat	Braghini Bernard	Accordé
DP	073-132-10D5023	05/10/2010	Le Sauget	Meilleur Marianne	Accordé
PC	073-132-10D 1012	08/10/2010	Les Saisies	Reider Tony	Refus
PC	073-132-10D1019	08/10/2010	Plan Champ	Poussard David	Refus
DP	073-132-10D5024	18/10/2010	Les Saisies	SCI Jumiba	Accordé
PD	073-132-10D4002	18/10/2010	Le Praz	Bouchage Livia	Accordé
PC	073-132-10D1018	26/10/2010	La Croix	Bejus Jérôme	Refus
DP	073-132-10D5016	29/10/2010	Annuit	Braisaz Etienne	Accordé